



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Financement-de-T-U-C-en-monnaie-de>

Financement de T.U.C. en monnaie de consommation

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 885 - janvier 1990 -

Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2009

Date de parution : janvier 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Le mode d'emploi en est connu de longue date (1). Il semblerait, pourtant, qu'il reste ignoré des principaux protagonistes qui, en ordre dispersé, s'efforcent aujourd'hui de mettre en place une solution au double problème des excédents et du chômage, peu conscients du résultat qu'obtiendrait une coordination de leurs initiatives, associée à l'usage d'une monnaie de consommation.

Les éléments de l'opération ?

- Des bénévoles assurent déjà la collecte de surplus dans le cadre des "banques alimentaires", surplus distribués sans contrepartie, sous forme de colis, à des personnes nécessiteuses.
- A Marseille, tout récemment, c'est la municipalité qui, rassemblant les lots d'excédents dans des locaux spacieux aménagés en "supermarchés", offre le choix à consommer par leur mise en vente pour un franc symbolique, aux ayants-droit.
- Lors de leur congrès, les Ingénieurs des Arts et Métiers ont suggéré d'utiliser les chômeurs pour des T.U.C. financés par prélèvements sur les hauts revenus (profits boursiers et commerciaux).
- Enfin, l'apparition de la "carte à puce", susceptible de jouer le rôle d'une monnaie de consommation gérée par les excédents, devrait apporter le Deus ex machina qui, visiblement, fait défaut à toutes ces initiatives éparses, erratiques.

Il s'agit de créer une monnaie parallèle, non transférable, neutre, s'annulant à l'achat, pour un marché parallèle réservé à des consommateurs marginaux, capable à la fois d'écouler toutes quantités d'excédents voués à la destruction, de remettre des chômeurs au travail contre un salaire complémentaire s'ajoutant à leurs indemnités, enfin de procurer aux collectivités un appoint de ressources pour financer, sans appel aux contribuables, un ensemble de prestations utiles d'activités de rentabilité, allégeant de surcroît leur budget social.

Qu'ajouter de plus ?

Comment convaincre les responsables de l'urgence d'assurer cette coordination en y intégrant la pratique d'une monnaie de consommation ?

Faut-il attendre que fermentent plus longtemps des impatiences lourdes de menaces pour la stabilité des institutions ?

(1) "Un pool international des excédents" (Rev. Ingénieurs ICAM 1955). "L'aide économique et la double monnaie" (Débat à la Jeune Chambre économique internationale 14 décembre 1956). "L'économie du don. Son mode d'emploi" (Rev. Confluents n° 13- juin 1957). "La carte de crédit. Son utilisation en monnaie de consommation pour les banques de nourriture en faveur des nouveaux pauvres" (L'Écho de la Presqu'île 11 janvier 1985).